



FOSSE DE MELUN

FILIERE SARRASIN

Le **sarrasin** ou « blé noir » est une plante à fleurs destinée à l'alimentation humaine et animale, consommée directement sous forme de **graine** ou transformée en **farine**. Il rentre notamment dans les **régimes alimentaires « sans gluten »**, mais également ceux destinés aux diabétiques grâce à son index glycémique bas.



Le sarrasin est considéré comme une culture Bas Niveau d'Intrants selon la liste de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, de par l'intérêt qu'il présente pour la préservation de la ressource en eau. D'une part, le sarrasin est une culture rustique qui lui confère une **faible exigence en azote, voire une sensibilité à son excès** (risque de verse, c'est-à-dire de courbure de la plante par manque de rigidité de la tige). D'autre part, il nécessite une **protection phytosanitaire limitée** de par son **pouvoir nettoyant** : un semis dans un sol réchauffé assure une levée rapide, qui étouffe les adventices. Il n'est alors **plus nécessaire de désherber**, d'autant que d'éventuelles interventions de désherbage fragiliseraient sa tige déjà cassante. Par ailleurs, **aucune intervention insecticide** n'est nécessaire. Le sarrasin est une plante à cycle court (90 à 120 jours) qui **s'adapte facilement à tous types de sols**.

Le sarrasin peut également être implanté en **interculture**, grâce à la concurrence qu'il exerce sur les adventices et la limitation des pertes azotées. Il peut également être implanté en double culture, **en association avec des céréales**.

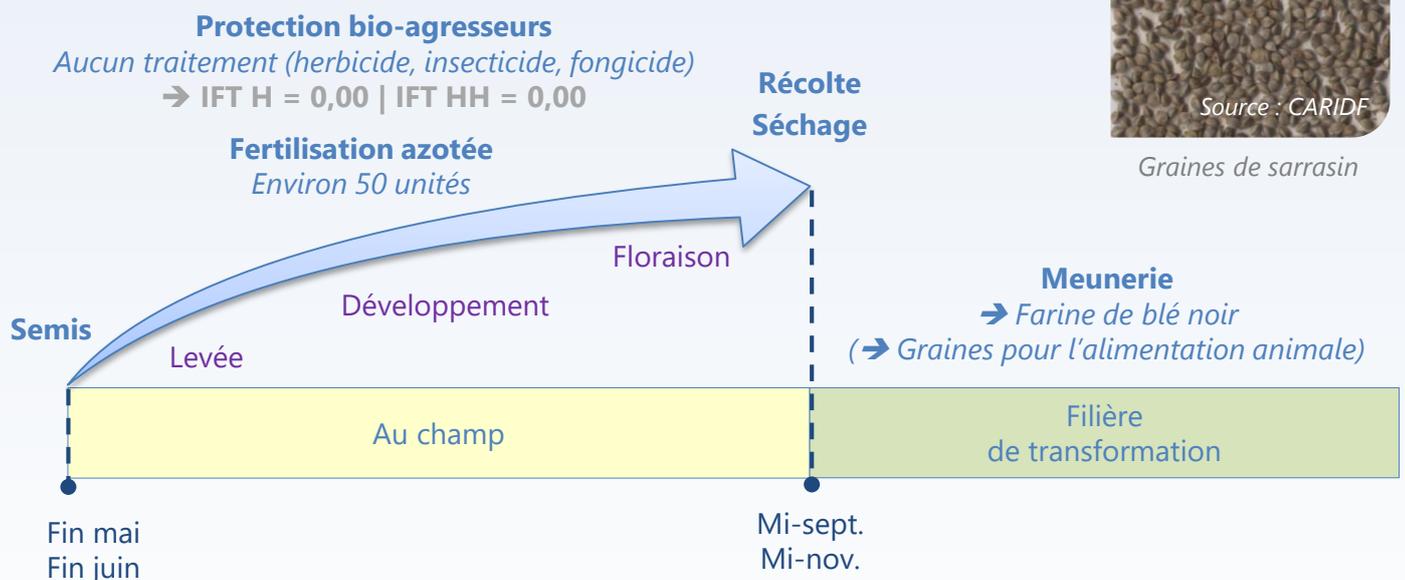
Actuellement, le **frein** au développement de cette culture en Ile-de-France est **lié au manque de débouché**, s'agissant d'un marché de niche restreint à certaines zones de production en France.

A titre indicatif, le rendement du sarrasin fluctue entre **8 et 20 q/ha**. Pour un rendement intermédiaire de 12 q/ha, un ordre de grandeur de sa marge brute – relativement faible – est estimé entre **250 et 500 €/ha** (source : CARIDF).

LE SARRASIN : DU GRAIN A LA FARINE DE BLE NOIR ...



Graines de sarrasin



Etat des lieux : la filière en chiffres-clés

Surfaces (ha)	Ile-de-France	Seine-et-Marne	Fosse de Melun
2019	388	147	19
2018	583	410	136
2017	413	191	7
2016	284	103	6
2015	300	103	3

Source : données PAC 2015 à 2019, dont production biologique

❖ **Echelle mondiale / européenne** : autrefois cultivé sur plusieurs millions d'hectares à travers le monde, le sarrasin est **aujourd'hui en régression**. La Russie, la Chine et la Pologne restent les derniers grands pays producteurs de cette culture. Aujourd'hui, la particularité du sarrasin réside dans sa consommation : plus de la moitié de la production mondiale de sarrasin est consommée localement (source : GNIS, 2008).

❖ **Echelle nationale** : en France, comme dans le monde, cette **culture est en déclin** : de 600 000 hectares cultivés au début du XX^{ème} siècle, on serait passé entre 5 000 et 10 000 hectares uniquement aujourd'hui, selon les estimations. La **Bretagne et l'Auvergne** constituent les **bassins de production historiques** et restent les dernières zones où se concentrent encore des surfaces actuellement.

❖ **Echelle régionale / départementale** : de ce fait, les surfaces produites en dehors de ces territoires sont très limitées, notamment en **Ile-de-France** où l'on compte aujourd'hui moins de **400 hectares** (source : données PAC). La Seine-et-Marne représentait 38 % des surfaces franciliennes en 2019. Le sarrasin étant un marché de niche soumis à des contrats fluctuants, **l'offre et la demande varient fortement** d'une année sur l'autre (ex : forte production régionale en 2018).

Quels débouchés ?

A l'**échelle nationale**, les principaux débouchés de la filière sont :

MARCHE PRINCIPAL :

Alimentation humaine
(meunerie, brasserie)

MARCHES SECONDAIRES :

Alimentation animale
(volailles, gibier)
Alimentation humaine (miel)

Les **débouchés franciliens** sont :

❖ **Alimentation humaine** : les **Moulins Bourgeois**, implantés à Verdelot (77), possèdent deux moulins distincts transformant des céréales conduites d'une part en agriculture conventionnelle, d'autre part en Agriculture Biologique. Cependant la transformation du sarrasin en **farine de blé noir** représente une faible part vis-à-vis de celles des autres céréales (blé, seigle et épeautre).

Quelques agriculteurs franciliens cultivent également des parcelles de sarrasin le long desquelles sont placées des ruches, pour la

production de miel. Cependant les **rendements sont souvent faibles**, les conditions climatiques n'étant pas optimales en Ile-de-France pour assurer la montée de nectar dans la fleur.



Source : miel-paris.com

Et demain ?

❖ **Prospective** : Face à la croissance de nouveaux types de régimes alimentaires, comme le **régime « sans gluten »**, des cultures comme le sarrasin, le quinoa ou le lupin se développent en France. Cependant, l'essor de la culture de sarrasin resterait cantonnée à certaines régions de production. Aucune perspective notable de développement ne concernerait l'Ile-de-France.

Quelques repères économiques (source : service Economie-Filières de la CARIDF)

Rendement
8 à 20 q/ha

Prix de vente
30 à 50 €/q
et jusqu'à 80 €/q en AB
selon le débouché

Alim. humaine
Alim. animale

Charges opérationnelles

	Coût (€/ha)
Semences	85
Fertilisation	30
Phyto.	0
Total	115

Marge brute indicative

Marge brute (€/ha)	Rendement (q/ha)		
	9	12	15
30	155	245	335
Prix (€/q)	35	200	305
40	225	365	485
50	335	485	635

Il faudrait ensuite retrancher à la marge brute les charges spécifiques à la culture ci-contre pour calculer la **marge nette**.

Charges spécifiques

	Coût (€/ha)
Récolte	145
Séchage	30 à 60
Total	175 à 205

Quid du territoire de la Fosse de Melun ?

En 2019, **moins de 0,1 % de la SAU du territoire** était cultivée en sarrasin (19 hectares), répartie entre 3 exploitations (source : RPG 2019) dont 2 ont répondu à l'enquête.

Parmi les autres répondants à l'enquête, 41 % sont en réflexion pour implanter cette culture au sein de leur exploitation (14/30), dont 4 exploitations avec un projet dans les 3 ans.

Cette culture semble donc **susciter un intérêt** parmi les exploitants du territoire, mais le **manque de débouchés** entache son développement à l'échelon local. Le sarrasin reste un **marché de niche**, dont la production reste restreinte à certaines régions françaises.

Contrairement à toutes les autres cultures Bas Niveau d'Intrants analysées dans cette étude, c'est la seule à être **en déclin**.



Source : CARIDF

« Je manque actuellement de **références technico-économiques** sur certaines cultures, comme le sarrasin, mais je ne suis pas plus inquiet que ça car « des personnes sont là pour nous aider sur cet aspect ».

Le tout est de toujours garder en tête l'**équilibre général de l'exploitation**. »

Monsieur C., agriculteur de la Fosse de Melun

FILIERE SARRASIN : CE QU'IL FAUT RETENIR

Le sarrasin est une **culture en régression** à toute échelle, et notamment en France où il devient de plus en plus un **marché de niche**. Sa production reste à présent concentrée dans ses **bassins de production historiques**.

Malgré quelques débouchés en Ile-de-France, **ses perspectives de développement restent très limitées** dans cette région.



